

CONDITIONS Transport

2023

Conditions spécifiques Transport

Nos prix de transport sont calculés RPLP incluse pour l'année en cours. Toute augmentation de taxe RPLP ou de tout autre taxe dont l'entreprise devrait s'acquitter au moment de la prestation et non connue au moment de l'offre de prix, sera répercutée.

De plus, un « index carburant », est facturé en supplément du prix de transport et évolue mensuellement en fonction de la variation du prix du carburant (Diesel) à la pompe. Le détail de son calcul peut être fourni sur demande.

En cas de chargement sur place de nos camions ou d'attente sur votre site pour quelque raison que ce soit, les heures d'attente seront facturées à CHF 125.-/heure au-delà de 15 minutes.

Les prix non-forfaitaires pour des camions basculants sont calculés pour des remplissages à pleine charge et s'entendent cube camion (12m³ pour les camions 4 essieux et 16m³ pour les camions 5 essieux). Pour des transports avec un volume incomplet, un prix de transport forfaitaire équivalent à la charge complète est appliqué.

Le client doit veiller à l'accès par les véhicules et aux éventuelles mesures de protection (sol, végétation, etc.) sur le site. L'entreprise ne serait pas responsable en cas de dommages liés aux manœuvres du camion et/ou à la pose ou à la manipulation des bennes.

Lors de la commande, le client doit choisir la taille de la benne la plus appropriée pour son besoin et selon l'accès à son site. Pour l'aider dans son choix, le catalogue des bennes est à sa disposition en ligne sur le site web de Tinguely. Les dimensions des bennes peuvent légèrement varier selon les modèles et le choix de la benne est soumis à la disponibilité de celle-ci au moment de la commande.

Pour la mise en décharge de matériaux type A (déblais terreux non-pollués) ou type B (inertes), le formulaire QP 71 est exigible dès la commande, sous peine de voir les matériaux refusés par la décharge.

Les transports de matériaux vers un exutoire quel qu'il soit, ne sont possibles que pendant les horaires d'ouverture de celui-ci et sauf accord préalable, aucun transbordement de matériaux n'est autorisé.

Les présentes conditions spécifiques complètent les conditions générales de vente de l'entreprise.